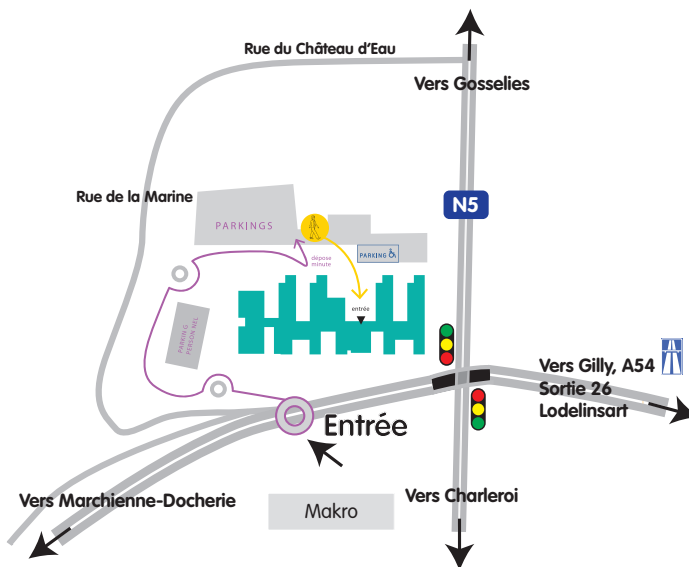


C'est un petit réservoir implanté sous la peau au niveau thoracique relié à un cathéter qui est placé dans un gros vaisseau (la veine cave supérieure). Certains médicaments irritants doivent être injectés dans des veines de gros calibre. Le PAC va permettre ces injections et épargner les veines des bras.

Hôpital Civil Marie Curie

Chaussée de Bruxelles 140
6042 Lodelinsart

En cas de questions,
n'hésitez pas à contacter le service
d'angiographie en radiologie au
☎ 071/ 92 08 24



PORT-À-CATH
OU PAC



www.humani.be



L'implantation se fait en salle de radiologie interventionnelle sous simple anesthésie locale en ponctionnant la veine sous clavière ou la veine jugulaire avec l'aide d'une échographie.

Ensuite une petite incision est réalisée afin de glisser le réservoir sous la peau. Cette incision est refermée avec du fil résorbable et quelques points de suture à la peau qui seront enlevés une dizaine de jour plus tard par une infirmière. Vous recevrez une prescription pour les soins de la plaie par une infirmière.

L'intervention dure une petite demi-heure, durant laquelle vous pourrez poser toutes les questions nécessaires.

Vous pourrez ensuite rentrer chez vous. Vous devrez être accompagné car vous ne pourrez pas conduire de voiture durant 8 heures (sauf exception à discuter lors de la prise de rendez-vous). Vous pourrez mener une vie normale mais ne pas faire d'effort physique avec le bras du côté duquel le PAC a été implanté.



Si l'emplacement du PAC est rouge, gonflé ou douloureux prévenez l'équipe médicale (le médecin qui vous a prescrit l'examen).



Apportez le jour de l'examen :

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre, ...) ;
2. la liste écrite des médicaments que vous prenez ;
3. tous vos résultats d'examen concernant la coagulation et autres analyses qui auraient pu être demandées.